

CONTRAT D'ENTRETIEN – NETTOYAGE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

1 - PRESTATION SOUHAITEE

1 nettoyage annuel des panneaux photovoltaïques en toiture.
La location d'une nacelle pour accéder au toit sera proposée en option.
L'accès à l'eau et l'électricité est garanti par le lycée.

2 - DUREE

La proposition se fera sous la forme d'un contrat d'un an à compter de la date convenue par les parties, renouvelable dans la limite de 3 fois par reconduction expresse au plus tard un mois avant sa date d'échéance.

3 – DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

- 1515 panneaux photovoltaïques de type poly cristallin
- Surface de 2520 m2 sur 2 terrasses
- Accès par lanterneau (par échelle) au 2^{ème} étage d'un bâtiment, et fenêtre toiture terrasse avec acrotère haute pour l'autre
OU Accès par nacelle depuis la cour élèves

Une visite préalable du site est indispensable afin de prendre connaissance des installations et de leurs contraintes d'accès.

4 - CONDITIONS FINANCIERES

- La redevance annuelle fera l'objet d'une facture sur laquelle devront apparaître les coordonnées bancaires (IBAN+BIC). Les factures seront déposées sur la plate-forme CHORUS-PRO.
- Si une formule d'actualisation est appliquée à partir de la 2^{ème} année, elle devra être mentionnée dans la proposition de contrat et les indices servant de base au calcul devront être détaillés lors de la 1^{ère} facture de l'année.
- Les travaux de réparation feront l'objet d'une facturation séparée : facturation après service fait pour chaque bon d'intervention

Le paiement sera effectué au plus tard dans les 30 jours suivant la réception de la facture et les éléments indispensables à son traitement les éventuelles réparations ainsi que la fourniture de pièces détachées feront l'objet d'un devis soumis à validation du lycée.